Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Courrier sans signature

---
Par Rvd29

Bonjour,

Nos anciens propriétaires nous a envoyé par lettre recommandée avec AR, 2 mois après notre état des lieux, un décompte de charges et des frais de réparation abusifs, sans leurs signatures au bas du courrier.
Ce courrier n'étant pas signé, reste-t-il valable ? Peuvent-ils faire valoir l'accusé de réception ?

Merci